

Aix-en-Provence

RD8n Aménagement d'une voie verte entre Luynes et l'échangeur des Trois Pigeons

Concertation publique Phase Avant-Projet

Le Département des Bouches du Rhône organise une concertation publique de présentation de l'Avant-Projet du projet de voie verte entre Luynes et l'échangeur des Trois Pigeons sur la RD8n.

Elle se déroulera du mardi 7 avril au vendredi 17 avril 2026 dans les locaux de la mairie annexe de Luynes sur la commune de Aix-en-Provence selon les modalités suivantes :

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12H et de 13H15 à 16h30.

Un(e) technicien(e) de la Direction des Routes et des Ports représentant le maître d'ouvrage assurera une permanence sur place les jours suivants :

- Le mardi 7 avril après-midi
- Le mercredi 8 avril matin
- Le jeudi 9 avril après-midi
- Le lundi 13 avril matin
- Le mercredi 15 avril après-midi
- Le jeudi 16 avril matin.

Pendant la durée de la concertation publique, qui comportera l'exposition de panneaux de présentation du projet, les observations sur les éléments soumis à la concertation pourront être consignés dans le registre déposé à cet effet.

Un registre en ligne sera également mis à la disposition du public sur le site internet du Département.

Les observations pourront en outre être adressées par mail à « routes@departement13.fr ».

Les panneaux exposés lors de la concertation seront également disponibles sur le site internet du Département à l'adresse suivante : <https://www.departement13.fr> rubrique « en actions » puis « routes /ports ».

A l'issue de cette concertation, l'assemblée délibérante se prononcera sur le bilan des observations relevées sur ce projet.

Les informations recueillies au sein de ce registre numérique seront enregistrées par le Département des Bouches-du-Rhône pour la participation du public à l'élaboration des projets routiers ayant une incidence sur l'environnement. Ce traitement répond d'une obligation légale prévue par l'article L121-16-1 paragraphe III du code de l'environnement.

Les données collectées ne sont pas communiquées à d'autres destinataires. Elles sont conservées pour la durée de la procédure de concertation.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du Département des Bouches-du-Rhône : dpo13@departement13.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL